
INTERIM

Déclaration CFTC au Comité Social Economique du 18 décembre 2020

La crise que nous traversons nous a démontré qu'il est difficile de nous passer d'intérimaires qui deviennent indispensables sur certains postes, pour assurer la polyvalence et l'ergo-rotation.

Cela fait plusieurs années, que certains secteurs de nos usines sont composés de plus de 80% d'intérimaires par équipe !

Un temps de formation est nécessaire à ces postes sur les aspects : sécurité, qualité, productivité, entres autres.

Le temps passé par un intérimaire, dans nos usines, est en moyenne de 8 mois avec pour seul espoir d'être repris après avoir effectué son tiers temps, bien mince retour sur investissement.

Tous les sites sont contraints aujourd'hui sur le nombre de recrutement intérimaires.

De ce fait les heures supplémentaires deviennent la norme depuis la sortie du 1^{er} confinement et les salariés sont épuisés.

La situation est irrespirable depuis plusieurs mois, la crise sanitaire angoisse bon nombre d'entre nous.

Nos RUs, moniteurs, fonctions d'appuis, voir même des cadres que vous mettez en poste pour pallier à ces défaillances.

La vie familiale de tous nos salariés est impactée de manière conséquente.

La CFTC demande donc un retour des intérimaires sur les sites en suractivité.

La Direction nous a toujours dit et répété que nous ne pouvons pas vivre sans nos clients, alors servons les dans les meilleurs délais et dans de bonnes conditions.

Metz, le 18 décembre 2020

Votre Confiance est notre Force Vos conditions de Travail notre Combat

- ⇒ Rejoignez-nous sur : Notre site « cftcpsametz.fr » ou sur Facebook « [Cftc Psa Metz](#) »
- ⇒ Contactez-nous sur : cftcpsametz@gmail.com
- ⇒ Téléphone : **06 73 46 56 06**